



GARES &
CONNEXIONS

CSE



CSE 29 mars 2022

21 votants.

La séance s'est ouverte par les déclarations liminaires de deux organisations syndicales.

Retrouvez celle de vos élus UNSA-Ferroviaire sur le groupe Workplace UNSA ([ICI](#)).



1 Sujets relatifs à la CSSCT du 10 mars 2022

Les dossiers ont fait l'objet d'une présentation auprès des membres de la CSSCT le 10 mars 2022.

À l'ordre du jour :

- supervision et organisation de la production gare en gare d'Amiens ;
- modification des conditions de travail du COEG Paris Gare de Lyon ;
- transfert des effectifs de l'EGGP vers l'EMT dans le cadre de la maintenance EOLE ;
- bilan PAPACT 2021 ;
- actualité COVID ;
- retour sur l'incident sécurité du 17/02/2022 ;
- audits sécurité ;
- accidentologie et avancement PAPACT 2022.

Retrouvez le compte-rendu de cette commission sur le groupe Workplace du CSE ([ICI](#)).



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions

2 Conditions de travail du COEG (centre opérationnel exploitation gares) Paris Gare de Lyon (Cécile Le Got, Aurélie Woelffel)

Cette gare fait partie des 27 gares stratégiques ayant intégré les effectifs de SNCF Voyageurs réalisant les missions de la prestation de base au 1er janvier 2020.

Les agents concernés ont alors conservé leur roulement initial en 3*8. Ceux-ci n'effectuant plus de prestations spécifiques transporteurs et afin de renforcer la pointe de nuit, la direction envisage la mise en place d'un 2*8 étendu, impliquant un changement de régime de C vers B (4 agents OIV sont impactés). Une indemnité temporaire de transition est prévue pour pallier la perte d'EVS.

Les élus Unsa-Ferroviaire observent une réduction de la pénibilité et que les agents titulaires des roulements ont été intégrés dans la réflexion portant sur l'évolution de ces roulements, leur permettant ainsi de choisir l'option la plus appropriée, la numéro 1.

Par ailleurs, les élus Unsa-Ferroviaire demandent à la direction qu'une attention particulière soit portée aux agents de la commande du personnel IDF avec la mise en place d'un renfort saisonnier durant à minima les 4 mois de la période d'été allant du mois de juin jusqu'au mois de septembre. Les élus Unsa-Ferroviaire votent pour cette évolution des roulements.

Toute l'actualité
du ferroviaire



sur :

www.unsa-ferroviaire.org

3 Transfert d'effectif EGGP (Établissement des grandes gares parisiennes) vers l'EMT (Établissement maintenance travaux) dans le cadre de la maintenance EOLE (Daniel Gomez, Thierry Tachon)

L'objectif de ce transfert, recommandé par un audit sécurité (réalisé en juin 2021), est d'avoir un seul mainteneur des installations EOLE. L'EMT est actuellement le mainteneur majoritaire. Après le transfert des agents énergie et bâtiment travaillant sur EOLE, les UP de Paris St-Lazare et de Paris Est seraient fusionnées et seraient rattachées à un seul DPX patrimoine.



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions



De cette nouvelle organisation projetée, il résulte la suppression de 2 postes d'encadrants (application du RH910). Dans le cadre de l'ouverture des nouvelles gares EOLE, la création de plusieurs postes est à l'étude, notamment un correspondant contrat multi technique (CMT).

Les élus Unsa-Ferroviaire ont obtenu de la part de la direction la garantie du maintien de l'astreinte pour les agents. Les élus Unsa-Ferroviaire notent dans ce dossier de transfert de l'EGGP vers l'EMT la suppression de 2 postes et qu'il s'appuie sur des recommandations faites dans un audit sécurité non transmis aux élus à ce jour. Pour ces raisons, les élus Unsa-Ferroviaire votent contre cette consultation.

Projet EOLE



4 Présentation du projet EOLE (Pierre LABARTHE)

Il s'agit de la prolongation du RER E depuis St-Lazare jusqu'à Mantes-la-Jolie, avec une partie nouvelle entre St-Lazare et Nanterre (perçement d'un tunnel d'environ 8 km) qui s'accompagne de la création de 3 nouvelles gares hors normes à la Porte Maillot (souterraine), à la Défense (souterraine) et à Nanterre (extérieure). La livraison des gares est prévue en 2023 et leur mise en exploitation en 2024. Ces 3 gares présentent un fort enjeu en termes de maintenance, notamment pour les escaliers mécaniques.

Une douzaine de gares sont également concernées par ce projet pour une remise à niveau, essentiellement à l'ouest : éclairage, sono, signalétique, SSI ainsi que la régénération de l'élévatique qui est en cours.

Les travaux se font sous maîtrise d'ouvrage SNCF Réseau et les actifs seront transférés au bilan de la SA Gares & Connexions.



5 Présentation de la nouvelle classification (Anabelle LAFFAITEUR)

Le 1er juillet 2022, la SNCF mettra en place la nouvelle classification issue de l'accord de 2021 qui concernera l'ensemble des entreprises de la branche ferroviaire. Si elle ne change rien pour les agents au statut, elle apporte de nouvelles garanties pour les contractuels : tous les salariés contractuels seront payés sur 12 mois et seront éligibles aux augmentations individuelles (suppression des 5 régimes).

Dans cette transposition, personne ne perd en qualification et en rémunération.

Tous les salariés seront informés individuellement par courrier à partir de mai 2022.

Les références évoluent pour tous :

- les grades .
- les filières et qualifications (lettre de A à CS) deviennent familles professionnelles ;
- les emplois-types et classes (chiffres de 1 à 9).

TOUTE L'UNSA-FERROVIAIRE



Retrouvez tous les dossiers présentés au CSE, mais aussi les comptes-rendus des commissions sur le site du CSE ([ICI](#)) dans la rubrique « Mon CSE ».



UNSA-Ferroviaire Gares & Connexions
30 rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS
garesetconnexions@unsa-ferroviaire.org
Workplace : UNSA gares & connexions